



### Introduction à la LCB-FT

Durée présentiel/distanciel : 180mn - Durée e-learning : 118mn Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie: Prévention et conformité

Éligible DDA: Oui

#### Public:

Juriste Responsable production
Responsable production

Prérequis: Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



#### Formation suivie en présentiel

Durée 180 min Date
À de

Dates ou période

À définir

Horaires À définir Nombre de participants

Min 1 - Max 12

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu:

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur:

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif: à partir de 2160 € TTC

#### Formation suivie en distanciel



**Z** 1

180 min

Dates ou période À définir



Horaires À définir



Nombre de participants

Min 1 – Max 12

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu:

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif: à partir de 1620 € TTC



#### FICHE DESCRIPTIVE FORMATION





#### Formation suivie en e-learning

**Tarif:** 68 € TTC



Durée 118 min



#### Dates ou période :

Voir convention de formation conclue avec le client



#### **Horaires:**

Le e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h. L'assistance pédagogique et l'assistance technique sont disponibles

du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Liqu

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

### Objectifs de la formation et compétences visées

La formation vise à donner tous les éléments de compréhension des exigences réglementaires applicables dans le domaine de la lutte contre le blanchiment.

A l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les enjeux associés à la lutte contre le blanchiment
- Maîtriser les exigences réglementaires dans le domaine LAB
- Appliquer la procédure de l'entreprise dans le domaine LAB

### 2 Contenu

- 1. La définition du blanchiment de capitaux
- 2. Les sources réglementaires
- 3. Les acteurs de la LCB-FT
- 4. Les sanctions
- 5. L'organisation des personnes assujetties
- 6. Les relations entre personnes assujetties et TRACFIN

## 3 - Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation



#### FICHE DESCRIPTIVE FORMATION



- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Ouestionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

# 4 Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

# 5 Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- · Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- · Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

#### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

#### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.